



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 16313

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la représentativité des fédérations et associations de retraités. Afin d'être associés, d'une part, aux futures discussions sur l'avenir et le réaménagement des régimes de retraite et, d'autre part, à l'ensemble des décisions sociales et fiscales qui les concernent directement, il serait en effet souhaitable que leurs représentants soient présents dans les différentes instances concernées telles que les CPAM ou l'instance de gestion du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement compte proposer des modifications substantielles en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16313

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3551